

Toiletteur canin

RNCP17796 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	212t
Code(s) ROME	A1503, A1501
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	29/11/2015

Certificateur(s)

Fédération française des artisans du toilettage animalier (FFATA)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le toiletteur canin est un professionnel qui s'occupe de l'hygiène et de l'entretien des animaux familiers . Il met en valeur les qualités morphologiques de l'animal en respectant les standards de toilette de chaque race. IL peut également gérer un salon de toilettage.

Il est capable d'intervenir aux différentes étapes de la toilette d'une race canine nécessitant démêlage, tonte et coupe aux ciseaux :

- en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité et d'environnement
- en faisant le lien entre la demande de la clientèle et les contraintes liées à la race canine et ses standards, les options technologiques qui lui sont offertes et les coûts engagés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

I Accueil du client et installation de l'animal

- Accueillir et communiquer avec les clients, identifier les souhaits du client et la faisabilité du travail.
- Respecter les règles d'ergonomie et de sécurité lors de l'installation de l'animal.
- Maîtriser le vocabulaire technique de base en langue étrangère.

II Organiser le lieu de travail et la prestation dans les respects des règles d'hygiène et de sécurité

- entretenir les locaux et l'outillage

III Réaliser les soins esthétiques dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

- Schématiser la fiche technique de la toilette et choisir son matériel.
- Réaliser la toilette d'un chien en respectant la morphologie et la physiologie de l'animal

IV Conseil au client et vente des prestations et des produits divers concernant l'hygiène, les soins et l'alimentation de l'animal

- Argumenter sur un produit
- Communiquer

V Participation à la gestion comptable, administrative et commerciale du salon

- Rédiger un courrier.
- Réaliser des calculs commerciaux simples.
- Respecter la législation du travail.
- Identifier les mécanismes économiques de l'entreprise en général et d'un salon de toilettage en particulier.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Petites et très petites entreprises, animaleries, jardineries, grandes surfaces, cabinet de vétérinaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Toiletteur pour animaux.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Code rural : article L214-6
- déclaration d'activité en Préfecture
- mise en place et utilisation d'installations conformes aux règles sanitaires et de protection animale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 783 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible) V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	72 598
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Nombre de personnes composant le jury : 4 réparties en 4 collèges :

- collège des employeurs : 1 membre,
- collège des salariés : 1 membre,
- collège des représentants des formateurs de l'U.N.C.F.T. : 1 membre,
- collège des représentants des organismes de formation (U.N.C.F.T.) : 1 membre.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	29/11/2015
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP12289

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP26742

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ffata.fr>

<http://www.uncft.fr>

F.F.A.T.A.

U.N.C.F.T.

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17796/>